

Vers un modèle québécois d'habitation renouvelé et durable

Voici le troisième d'une série de FOCUS qui se succéderont au cours des prochaines semaines.



Quels sont les coûts associés à la cible de 20% de logements à but non lucratif ?

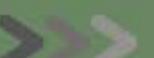
Mobilisation
citoyenne

Continuum
des besoins

Coûts du 20%

Modèle 360

Fusion et
consolidation



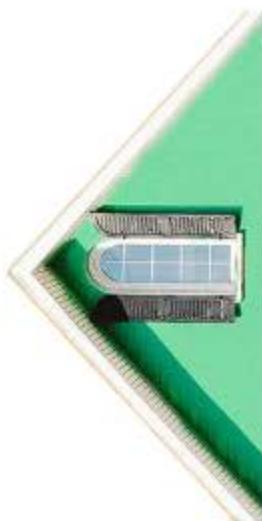
Le logement à but non lucratif est une **infrastructure sociale** essentielle dont l'abordabilité grandit exponentiellement dans le temps.



Jumelé à une **stratégie de volume**, il permettrait de structurer durablement l'offre de logements.



Pour garantir un **accès élargi à l'abordabilité...**



Maintenir et intensifier l'accès à des logements très abordables pour les personnes en situation de vulnérabilité



Élargir et diversifier l'offre pour la classe moyenne

...la cible fixée est de **20%** de logements à but non lucratif dans le parc locatif résidentiel.



Ça équivaut à
l'ajout de 12 920
logements par
année d'ici
2050.



Et des investissements annuels
de **6,13G\$**. C'est le coût de **5**
nouvelles stations de métro par
année pendant 25 ans.



Les programmes de subventions publiques sont **insuffisants** et **inadaptés**.

Il faut augmenter et diversifier tous types d'investissements: **publics comme privés**.



Approche portefeuille



Prêts patients



Face à l'ampleur du défi, les OBNL doivent agir **avec vélocité** sur divers fronts pour opérer un **changement d'échelle**:

① Intensifier la construction immobilière locative



② Accélérer les acquisitions

Maintenir les actifs

③



Nous, propriétaires-développeurs de logements à but non lucratif, devons **gagner la confiance** d'une diversité d'investisseurs envers nos capacités :



de contrôler nos coûts de développement et diminuer la part de subventions par logement



d'assurer une gestion optimale d'un nombre toujours plus grand de logements



Cela est impossible sans lancer dès maintenant un **important exercice collectif de professionnalisation et de consolidation** de notre réseau d'OBNL et de coopératives.



La manière d'atteindre et de maintenir la cible du 20%, c'est par la **diversité des loyers** offerts sur le marché de logements à but non lucratif.



Pourquoi? Parce que l'**abordabilité se construit dans le temps.**



Passer de 95% à 80% de logements privés sans garantie d'abordabilité est un **rééquilibrage réaliste et nécessaire.**

Il est temps de s'offrir 20% de logements à but non lucratif afin de bâtir une abordabilité à perpétuité pour se loger au Québec.



C'est une question d'équité intergénérationnelle.



**Ensemble, augmentons et diversifions
les sources d'investissement dans le
secteur du logement à but non lucratif !**

C'est la clé du succès pour atteindre

La cible de 20%



Comment ? La suite dans le prochain
FOCUS !

